RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

Mairie de LOCMARIAQUER
Courrier arrivé le
30 MAI 2023

	Visa	C	S
Maire			
1			
2			
3			
4			
5			
DGS			

CNPF

Centre National de la Propriété Forestière
Bretagne-Pays de la Loire

Mairie
1 place de la Mairie
56740 LOCMARIAQUER

Rennes, le 24 mai 2023

N/Réf : NL/CC/249-2023
Dossier suivi par : Laurent SIMON

Objet : Avis CNPF sur le projet de modification simplifiée du PLU - commune de LOCMARIAQUER

Madame, Monsieur,

Suite à votre demande d'information relative au Porter à Connaissance sur la commune de LOCMARIAQUER, nous sommes au regret de vous informer que les dispositions de l'article L121-27 du code de l'urbanisme ne vous laissent que peu de marge d'inflexions concernant les espaces relevant de notre compétence. En effet, pour les communes littorales, cet article indique que : « *Le plan local d'urbanisme classe en espaces boisés, au titre de l'article L. 113-1, les parcs et ensembles boisés existants les plus significatifs de la commune ou du groupement de communes, après avis de la commission départementale de la nature, des paysages et des sites* ».

Ainsi, les éléments relatifs aux informations que nous pourrions vous fournir en vue d'un classement judicieux des forêts n'auraient que peu d'utilité.

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos respectueuses salutations.

Pour le Président et par délégation

Le Directeur-Adjoint

N. LORIQUE

Centre National de la Propriété Forestière | Bretagne – Pays de la Loire

36 avenue de la Bouvardière - 44800 Saint-Herblain
Tél : +33 (0)2 40 76 84 35
paysdeloire@cnpf.fr
https://bretagne-paysdelaloire.cnpf.fr/

101 A avenue Henri Fréville - 35200 Rennes
Tél : + 33 (0)2 99 30 00 30
bretagne@cnpf.fr

Établissement public national régi par les articles L321-1 et suivants du Code Forestier SIRET 18009235500023 – APE 84.13Z - TVA Intracommunautaire FR 751 800 923 55